



EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 900 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre oblige les acheteurs institutionnels à acheter tous leurs livres, à l'exception des manuels scolaires, dans au moins trois librairies agréées de leur région administrative;

CONSIDÉRANT QU'un article publié dans La Presse, le 15 avril 2020, rapportait qu'environ 40 % des livres vendus au Québec chaque année sont achetés par les bibliothèques publiques et les commissions scolaires primaires et secondaires et que quelque 29 % du budget des bibliothèques publiques, en 2018, étaient consacrés à l'acquisition de livres québécois;

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre a confirmé, en septembre 2019, un investissement additionnel de 5 millions pour l'achat de livres dans les bibliothèques scolaires, pour un total de 80 millions, et qu'il encourage l'achat de livres québécois;

CONSIDÉRANT QUE le Règlement sur l'acquisition de livres par certaines personnes dans les librairies agréées oblige les acheteurs des bibliothèques et écoles québécoises, d'acheter des livres au prix régulier, dans sa région administrative respective, tout en répartissant leurs acquisitions annuelles entre au moins trois librairies agréées n'appartenant pas à la même personne ainsi que de produire annuellement un rapport sur l'acquisition de livres;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de modifier le Règlement sur l'acquisition de livres par certaines personnes dans les librairies agréées en y ajoutant, pour le secteur institutionnel, l'obligation d'achat de livres écrits par des auteurs québécois et publiés par des maisons d'éditions québécoises.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Guy Ouellette, député de Chomedey


Date de signature de l'extrait